



Arrondissement d'Outremont
Service des travaux publics
Référence : janvier 2012

**Demande de permis temporaire d'utilisation de pesticides
Conformément au Règlement sur l'utilisation des pesticides (04-041)**

UTILISATEUR / ENTREPRENEUR

Nom :
Adresse :
Code postal :
Téléphone :
Télécopieur :
Adresse du site à traiter
Code postal :
Téléphone :

SECTION RÉSERVÉE AUX ENTREPRENEURS

Numéro permis provincial :	Expiration : / /
Numéro certificat application :	

MOTIF DE LA DEMANDE

Maladie et/ou insecte ravageur :
Végétaux et/ou endroits endommagés :
Superficie et /ou Étendue des dommages :
Type de pesticides qui seront appliqués : Pesticides <input type="checkbox"/> Herbicides <input type="checkbox"/> fongicides <input type="checkbox"/>
Noms des pesticides :
Date d'application prévue (ou période) :
Alternatives utilisées (veuillez fournir une preuve de facturation) :

Important :

Tout détenteur d'un permis d'application de pesticides doit donner un avis écrit avant d'y procéder, entre 48 et 72 heures, à tous les occupants des immeubles adjacents

